



(Communiqué)

association des agences
conseil et création

Paris, le 31 mars 2026

L'AACC ouvre les inscriptions de la 29^e édition des Prix Empreintes de la Santé Créative

Organisés par le Club Santé de l'AACC, les Prix Empreintes récompensent l'excellence créative des campagnes de communication santé. Ils s'adressent aux agences (membres et non membres de l'AACC) ainsi qu'aux annonceurs. Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 26 juin 2026.

Les Prix Empreintes couvrent 10 catégories, reflétant la diversité des prises de parole du secteur :

1. Communication médicale produit
2. Éducation médicale
3. Campagne environnement
4. Campagne OTC et parapharmacie
5. Campagne grand public - organisme public
6. Campagne grand public - organisme privé
7. Campagne institutionnelle / corporate
8. Campagne internationale
9. Visuel créatif
 - a. Visuel créatif IA
10. Film créatif
 - a. Film créatif IA

Sont éligibles les dispositifs de communication au service de marques de prescription, d'automédication, de marques vétérinaires, des dispositifs / matériels médicaux, pour des grandes causes, d'entreprises, ou encore de produits de consommation courante (nutritionnels ou non). Pour concourir, les campagnes doivent être conçues en France et diffusées entre le 1er juin 2025 et le 30 juin 2026.

L'an dernier, l'agence **Addiction Agency** remportait le **Grand Prix**, le **Prix du Public** et l'**Or** de la catégorie **Campagne grand public - organisme privé** avec la campagne « **#Action pressante** », réalisée pour **AFA CROHN RCH FRANCE & ABBVIE**. Marina Pique, Corporate Affairs Manager Abbvie, témoigne : « Cette campagne a permis de parler aux élus, là où ils s'y attendaient le moins ».

Les membres du jury, professionnels de la communication santé aux profils créatifs, issus des agences et des annonceurs des industries de santé, tous anciens lauréats d'un Prix Empreintes, noteront individuellement les campagnes selon les critères préétablis (impact, pertinence stratégique, attribution à la marque, créativité-originalité et coup de cœur), puis se réuniront en septembre pour établir le palmarès 2026, avec un vote à bulletin secret parmi les campagnes shortlistées.

La cérémonie de remise des prix aura lieu fin septembre à Paris (sur invitation uniquement).

Les inscriptions des campagnes sont ouvertes jusqu'au 26 juin 2026 sur <https://www.aacc.fr/prix-empreintes-sante-creative-accueil/>



CONTACT EMPREINTES

Laurence Dotte - ldotte@aacc.fr

CONTACT PRESSE AACC

Annabelle Rousseau - arousseau@aacc.fr

À PROPOS DE L'AACC

L'association des agences conseil et création est un syndicat professionnel créé en 1972.

L'association représente et fédère les professionnels autour des enjeux majeurs que sont : la valeur de nos métiers, l'attractivité de nos agences et la responsabilité. L'adhésion à l'AACC astreint, entre autres obligations, au respect de règles professionnelles strictes qui font la valeur du label AACC.

association des agences conseil et création

4, rue Royale 75008 Paris.

www.aacc.fr